



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
4, place Jean-Antoine Pourtier
63890 ST-AMANT-ROCHE-SAVINE

Le 19 novembre 2012

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : loi d'amnistie
Nos références : AC/CC/1363

Monsieur le Président de la République,

Durant 10 ans, notre pays a connu de véritables reculs sur les plans sociaux et économiques. Les cinq dernières années passées sous la présidence de Nicolas Sarkozy auront constitué pour le monde du travail un désastre incommensurable. L'ouvrage des précédents gouvernements aura consisté à détruire méticuleusement et méthodiquement le modèle social français. Du système des retraites au code du travail, en passant par la protection sociale et les services publics, aucune spécificité sociale française n'aura échappé au rouleau compresseur libéral.

Et, comme vous le savez, ce travail de casse sociale a été accompagné par une politique visant à criminaliser l'action syndicale. Tous les moyens auront donc été utilisés par le pouvoir précédent pour imposer par la force la vision d'une société divisée, de chacun pour soi, où seules les logiques de l'argent dominant.

Sous tout le quinquennat de Nicolas Sarkozy, de nombreux syndicalistes ont été attaqués pénalement du fait directement de leurs actions et engagements syndicaux. Ainsi, on ne compte plus le nombre de militants condamnés par la justice suite à des mouvements sociaux. On se souviendra notamment du cas de Xavier Mathieu, délégué syndical CGT de l'entreprise Continental, condamné à 1200 euros d'amende par la cours d'appel d'Amiens pour avoir refusé un prélèvement ADN.

Toutes ces poursuites contre le monde syndical ont causé des dégâts considérables et participé à rendre délétère le dialogue social dans notre pays.

Au cours de votre campagne électorale, vous avez prôné à juste titre le changement et le retour à un vrai dialogue social. Aussi, afin de tenir cet engagement urgent, je fais solennellement appel à vous pour que vous demandiez au gouvernement de mettre en débat la proposition de loi d'amnistie ci-jointe, que j'ai déposée avec les députés du Front de gauche. Elle concerne tous les militants syndicaux condamnés pénalement sous l'ère des gouvernements de la présidence de Nicolas Sarkozy.

Une telle mesure permettrait, dans le droit fil de la conférence sociale de juillet dernier, d'ouvrir la voie d'un dialogue social sain et serein pour faire avancer la France dans le progrès et la démocratie sociale. Contrairement à l'exécutif précédent qui avait choisi la répression comme seul dialogue, vous donnerez ainsi l'image d'un pouvoir à l'écoute, qui mise sur le respect, la solidarité et la justice sociale.

En vous remerciant pour votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma haute considération.

André CHASSAIGNE